

EXTRAIT DU REGISTRE DES DU CONSEIL MUNICIPAL

**Commune
de AZÉ
41100**

(Loir-et-Cher)

Date de la convocation
04/10/2023

En exercice	Présents	Votants
14	10	13

Séance du 12 Octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le douze du mois d'octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : Mesdames BOULAY Maryvonne, CHÉRAMY Laure-Aline, JOLY-LAVRIEUX Martine, MOTTIER Catherine, RENOU Christelle
Messieurs CHERAMY Jacky, DELGADO Louis, GAUTHIER Cédric, LELEU Eric, MARCO Benjamin,

Absents excusés : Mme GUILLOU Sylvie qui a donné pouvoir à Mme JOLY-LAVRIEUX Martine
Mme LANDRÉ Béatrice qui a donné pouvoir à Mme RENOU Christelle
Mme BIGOT Valérie qui a donné pouvoir à M. GAUTHIER Cédric
M. TYTGAT Loïc

OBJET DE LA DELIBERATION

Mme MOTTIER Catherine a été désignée secrétaire de séance ;

N° 2023-48 recrutement
d'agents recenseurs

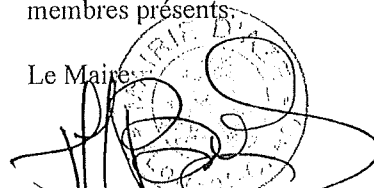
Mme le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de créer des emplois d'agents recenseurs afin de réaliser les opérations du recensement qui se dérouleront du jeudi 19 janvier 2024 au samedi 18 février 2024 inclus ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 3,
Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment son titre V ;
Vu le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population ;
Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population ;
Vu le décret n° 88-145 modifié du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels ;

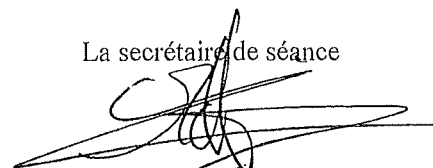
Sur le rapport du maire,
Après en avoir délibéré à l'unanimité Le Conseil Municipal décide :
La création d'emplois de contractuels en application de l'article 3 de la loi précitée, pour faire face à des besoins occasionnels ou saisonniers à raison :
De deux emplois d'agents recenseurs, contractuels, à temps non complet, pour la période allant du 19 janvier au 18 février 2024.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents:

Le Maire:


BOULAY Maryvonne

La secrétaire de séance


MOTTIER Catherine